

Méthode **CAM-Export**

Manuel d'utilisation

1. Généralités.

1.1. Historique.

La théorie et la méthodologie CAM ont été développées dans les années 80, par M. A. Paoli.

- Il s'agit d'une méthode systémique (prenant la personne dans son intégralité).
- Elle est basée sur des travaux concernant le fonctionnement du cerveau et le développement embryonnaire.
- La méthode sert à l'évaluation et comprend une partie pédagogique. Elle peut être adaptée pour contribuer à l'orientation professionnelle

Actuellement, la méthode est utilisée en Suisse romande, principalement par des institutions accueillant des personnes souffrant de handicap mental. Elle est employée avec succès dans l'évaluation du potentiel et de l'orientation de personnes avec ou sans handicap physique.

Depuis 2000, le créateur et propriétaire initial de la méthode a pris sa retraite et il a légué les droits de développement et de formation à 6 personnes, dont l'auteur de ce document.

1.2. Adaptation de la méthode.

En partant d'un canevas commun, la méthode doit être adaptée aux besoins et aux moyens (techniques et financiers) de l'institution cliente.

Pour obtenir rapidement des résultats exploitables à des coûts minimums, il faut respecter les règles suivantes :

- Le nombre d'items d'évaluation doit être limité.
- La durée de l'observation est limitée dans le temps (4 à 6 semaines maxi).

1.3. Développement et mise au point.

Dans un premier temps, le concepteur prend connaissance de la situation et des conditions de travail ainsi que des objectifs du client.

En partenariat avec le client, la méthode est optimisée et la documentation est rédigée.

Le personnel concerné par son application est formé.

Les exercices nécessaires à sa mise en œuvre sont répertoriés, documentés (et créés si nécessaire).

Un suivi et une supervision seront mis en place en fonction des moyens disponibles.

L'objectif est que le client soit le plus rapidement autonome.

2. Description.

2.1. Objectif de la méthode.

La méthode permet d'avoir un langage commun au sein de l'institution.

Elle est un outil d'observation, mais ne doit pas devenir le but en soi.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Déterminer un profil de la personne.
- Permettre une observation objective.
- Permettre la mise en place d'un programme pédagogique (contrat de progrès).
- Faciliter le travail d'orientation.
- Générer un langage commun au sein de l'institution.

2.2. Items de base.

Les différents items sont regroupés en 3 instances.

MOTRICITE Capacités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • posture • déplacements • coordination • maîtrise • précision • perception sensorielle
CEREBRALITE Capacité d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • mémoires • capacité visuelle • aptitude à la compréhension • perception de l'espace • gestion du temps • logique
AFFECTIVITE Capacité d'intégration sociale	<ul style="list-style-type: none"> • adaptations aux règles • relations duelles / au groupe • image de soi / vision d'avenir • adaptation à la nouveauté • engagement • intégration sociale

Les résultats de l'observation sont retranscrits sous la forme d'un rapport comprenant des conclusions exploitables.

La grille **CAM-Export** permet une visualisation rapide des résultats.

Les 5 niveaux sont des niveaux d'autonomie

Dans l'idéal les items sont observés au moyen de plusieurs exercices, chaque exercice peut comprendre 3 items. Un trop grand nombre d'items par exercice génère de la confusion.

En aucun cas, le niveau de la courbe ne doit correspondre à une moyenne arithmétique. Il doit être déterminé par la situation la plus représentative.

Certains items ne peuvent pas être observés via des exercices, l'observation doit donc inclure des situations de la vie courante en société ou dans l'institution.

Pour autant que cela soit possible, l'observation professionnelle devrait comprendre un passage en situation professionnelle.

2.3. Niveaux de comportement.

Niveau 5 : niveau d'autonomie immédiate

- *La personne est autonome ou le devient après une brève mise au courant. Elle peut faire preuve d'initiatives.*
- *La consigne peut être succincte.*
- *Une fois l'activité mise en route, le contrôle (de la part de l'encadrement) devient superflu. Utilise les compétences acquises ou développées.*
- *Le niveau 5 est toujours un niveau de référence à la norme des fonctionnements de l'environnement.*

Niveau 4 : niveau d'autonomie acquise rapidement

- *La consigne doit être complète.*
- *L'autonomie vient rapidement, l'encadrement n'accompagne pas dans l'activité.*
- *La personne est apte à accomplir l'activité concernée par l'exercice utilisé.*
-

Niveau 3 : la réussite nécessite un apprentissage (appui).

- *Nous sommes encore dans la zone des réussites. L'autonomie n'est atteinte qu'en cours d'activité et l'accompagnement de l'encadrement est prolongé. Il a besoin d'être sécurisé.*
- *La personne peut être rendue apte à accomplir l'activité concernée par l'exercice utilisé.*
- *Le dépassement du temps alloué est peu important.*

Niveau 2 : niveau des échecs malgré les tentatives

- *L'autonomie ne peut pas être atteinte. La personne doit être accompagnée en permanence.*
- *La personne ne peut être rendue apte à accomplir l'activité concernée par cet exercice.*
- *Il n'y a pas d'abandon en cours de travail.*
- *Le dépassement du temps alloué peut être important.*

Niveau 1 : niveau de la non-réponse

- *Il y a non — réponse. Ne pas confondre avec le refus par opposition.*
- *La personne n'entre pas dans la démarche.*
- *Il y a abandon en cours d'activité.*

2.4. Grille CAM.

	N°	Niveaux				
		1	2	3	4	5
Motricité						
Posture	1					
Déplacements	2					
Coordination	3					
Maîtrise	4					
Précision	5					
Perception sensorielle	6					
Cérébralité						
Mémoires	7					
Intégration des informations visuelles	8					
Attention - continuité	9					
Perception de l'espace	10					
Gestion du temps	11					
Logique	12					
Affectivité						
Adaptation aux règles	13					
Relations duelles	14					
Relation au groupe	15					
Image de soi / vision d'avenir	16					
Adaptation à la nouveauté	17					
Engagement	18					
Intégration sociale	19					

Une progression est toujours possible, quel que soit le niveau de départ, sauf dans le cas où une atteinte invalidante est irréversible et limite les capacités d'une manière définitive.

Une progression est possible au fur et à mesure que l'expérience augmente, toutefois un écart supérieur à 2 niveaux doit être vérifié.

2.5. Lecture de la courbe.

2.5.1. Lecture par instance :

La lecture par instance est possible. Elle donne l'étendue des possibilités en motricité, cérébralité et affectivité. Elle ne correspond pas vraiment à l'esprit systémique de la méthode.

1.8.2. Lecture globale (verticale).

Il s'agit d'observer la répartition des niveaux sur l'ensemble des 3 instances.

Un total par colonne peut fournir une indication sur la tendance majoritaire

Comparaison des 3 types de profil :

a) Homogène à droite.

Cette courbe peut exister, mais être le signe d'un a priori trop favorable ou exagérément optimiste de la part de l'observateur.

Dans le cas d'une personne handicapée, l'un ou l'autre des items doit être péjoré en proportion de la gravité de l'atteinte (physique ou autre).

b) Homogène à gauche.

Si cette courbe se vérifie, la personne est touchée fortement dans tous les domaines. Toutefois, chaque personne possède un minimum de domaines dans lesquels son potentiel peut être valorisé.

Attention aux préavis défavorables que l'observateur peut avoir envers une personne.

c) Hétérogène.

Dans certains cas, des troubles psychiques ou du comportement peuvent amener un éclatement de la courbe

Conseils importants pour l'observateur :

Dans la mesure du possible, travailler en équipe pour avoir un regard croisé.

Ne jamais porter de diagnostics médicaux, sauf si l'observateur est qualifié dans ce domaine).

Noter sur-le-champ les observations (ne pas se fier à sa mémoire).

Dialoguer avec la personne observée et la tenir informée de l'observation et des résultats.

Veillez à la valoriser et à mettre en valeur son potentiel, assez de personnes lui ont indiqué ce qui n'allait pas.

Privilégier le cadre professionnel ou les situations de la vie courante.

Toute atteinte physique, avec ou sans atteinte à l'intégrité corporelle, influe sur la totalité de la